

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres international ouvert

Nom de l'Autorité contractante : Ministère de la Santé

*Objet : entretien et nettoyage des locaux des structures du Ministère de la Santé
par accord cadre à bon de commande*

Référence de l'AAOOI : S_DPAF_95478

Avis n° : 087....MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du 18.12.2024

*Identification de la procédure : AAO OIN° 087..MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA
du 18.12.2024*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Santé publié sur le portail web des marchés (www.marches-publics.bj) le 04 décembre 2024 (version 5).
2. Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national gestion 2024, afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à *la réalisation de l'entretien et du nettoyage des locaux des structures du Ministère de la Santé par accord cadre à bon de commande*.
3. Le Ministère de la Santé (MS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : *la réalisation de l'entretien et du nettoyage des locaux des structures du Ministère de la Santé par accord cadre à bon de commande*.

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué de six (06) lots répartis ainsi qu'il suit :

LOT 1 : Entretien et nettoyage du bâtiment abritant les locaux du Cabinet, du Secrétariat Général du Ministère, des Conseils, de la PRMP, du DCMP, du Ministère de la Santé et autres structures rattachées ;

LOT 2 : Entretien et nettoyage du bâtiment abritant les locaux de la DPAF, la DSI, IGM et la DFRS.

LOT 3 :

- Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNT) ;

BON A LANCER

- Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre l'Hépatite (PNLH) et du Programme National des Soins Palliatifs (PNSP),
- Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de la Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle (PNPMT),
- Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Générale de la Médecine Hospitalière et des Explorations Diagnostics (DGMHED),
- Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles (PNLMNT),

LOT 4 :

- Entretien et nettoyage des locaux du programme PSLS et du Laboratoire National de Référence (PSLS/LNR) ;
- Entretien et nettoyage des locaux des CIPEC (MONO/COUFFO ; ATACORA/DONGA, ZOU/COLLINES et ATLANTIQUE/LITTORAL) ;
- Entretien et nettoyage de SIDAG.

BON A LANCER

LOT 5 :

- Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP) ;
- Entretien et nettoyage des locaux de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) ;
- Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de lutte contre le Paludisme (PNLP) ;
- Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre les Maladies Transmissibles (PNLMT),
- Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Buruli (PNLUB),

LOT 6 :

- Entretien des espaces verts, sarclage des espaces vides de l'enceinte, de la devanture et évacuation des ordures du Ministère de la Santé.

<i>Numéro du Lot</i>	<i>Montant prévisionnel</i>
1	134 435 781
2	132 607 626
3	68 898 306
4	76 271 187
5	74 491 524
6	58 474 575

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre qui sera mise en œuvre par émission de bon de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.

NB :

- *Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.*
- *Un candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots et peut en être attributaire dès lors qu'il répond aux critères de qualification distinctement pour chacun des lots.*

Pour être attributaire de plus d'un lot, le candidat doit :

- *proposer un moyen en personnel et matériel différent d'un lot à un autre ;*
- *fournir une capacité financière par lot ;*
- *avoir un chiffre d'affaires dont le montant couvre le cumul des montants des lots ;*
- *les preuves des marchés similaires fournies ne seront pas prises en compte plus d'une fois.*

Les variantes pourront être prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres international ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres international ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé, email : **sante.prmp.@gouv.bj** et prendre connaissance du document d'appel d'offres international ouvert à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central 6^{ème} porte**) Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 de 8 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).



6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expérience :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine d'entretien et de nettoyage des bâtiments administratifs, justifié clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel dont les profils, qualifications et expérience sont indiqués dans la sous-section C et du matériel nécessaire pour l'exécution des prestations.
- Avoir exécuté au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) ainsi que de l'année en cours **un (01) marché similaire** (entretien / nettoyage des locaux : administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé) de montant HT de :
 - ✓ 67 217 890 FCFA pour le Lot 1 ;
 - ✓ 66 303 813 F CFA pour le Lot 2 ;
 - ✓ 34 449 153 F CFA pour le Lot 3 ;
 - ✓ 38 135 594 F CFA pour le Lot 4 ;
 - ✓ 37 245 762 F CFA pour le Lot 5 ;
 - ✓ 29 237 287 F CFA pour le Lot 6 ;

justifiés chacun par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature, et pages portant le montant en copies simples) ou des copies légalisées des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Exigences financières :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années de montant au moins égal à :
 - ✓ 134 435 781 F CFA pour le Lot 1 ;
 - ✓ 132 607 626 F CFA pour le Lot 2 ;
 - ✓ 68 898 306 F CFA pour le Lot 3 ;
 - ✓ 76 271 187 F CFA pour le Lot 4 ;
 - ✓ 74 491 524 F CFA pour le Lot 5 ;
 - ✓ 58 474 575 F CFA pour le Lot 6 ;

Justifiés par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en originale ou en copies légalisées.



disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :

- ✓ 7 468 655 F CFA pour le Lot 1 ;
- ✓ 7 367 090 F CFA pour le Lot 2 ;
- ✓ 3 827 684 F CFA pour le Lot 3 ;
- ✓ 4 237 288 F CFA pour le Lot 4 ;
- ✓ 4 138 418 F CFA pour le Lot 5 ;
- ✓ 3 248 587 F CFA pour le Lot 6 ;

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

- Produire un engagement dument signé par la personne habilitée à payer au minimum le SMIG à chaque agent employé dans le cadre de l'exécution de la prestation, conformément à la réglementation en vigueur en la matière (NB : **chaque potentiel attributaire devra déclarer chaque agent à la CNSS et en produire la preuve avant la signature du contrat en cas d'attribution du marché.**)

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence :

Exigences technique et expérience :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine d'entretien et de nettoyage des bâtiments administratifs, justifié clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel clé, d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C. *Critère d'évaluation et de qualification* et du matériel nécessaires pour l'exécution des prestations dont le détail est dans la sous-section C. « *Critère d'évaluation et de qualification* ».

Exigences financières :

- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ; disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :

- ✓ 7 468 655 F CFA pour le Lot 1 ;
- ✓ 7 367 090 F CFA pour le Lot 2 ;
- ✓ 3 827 684 F CFA pour le Lot 3 ;
- ✓ 4 237 288 F CFA pour le Lot 4 ;
- ✓ 4 138 418 F CFA pour le Lot 5 ;



✓ **3 248 587 F CFA pour le Lot 6 ;**
justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

- Fournir une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels de montant à hauteur de :
 - ✓ **147 879 359 F CFA pour le Lot 1 ;**
 - ✓ **145 868 388 F CFA pour le Lot 2 ;**
 - ✓ **75 788 136 F CFA pour le Lot 3 ;**
 - ✓ **83 898 305 F CFA pour le Lot 4 ;**
 - ✓ **81 940 676 F CFA pour le Lot 5 ;**
 - ✓ **64 322 032 F CFA pour le Lot 6 ;**
- Produire un engagement dument signé par la personne habilitée à payer au minimum le SMIG à chaque agent employé dans le cadre de l'exécution de la prestation, conformément à la réglementation en vigueur en la matière (NB : **chaque potentiel attributaire devra déclarer chaque agent à la CNSS et en produire la preuve avant la signature du contrat en cas d'attribution du marché.**)

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 7 Les prestations sont à assurer sur une période de trente-six (36) mois non renouvelables à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer l'entretien et le nettoyage des locaux pour chaque lot.
- 8 . Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 19/11/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central 6^{ème} porte**) Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin **Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 de 8 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.



9 . Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central 6^{ème} porte**) Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 au plus tard le **28/01/2025** à 10 heures 00 minute heure locale (**GMT+1**). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10 . Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après *Salle de réunion de la PRMP* sise au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central**) Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin au plus tard le **28/01/2025**... 2024 à 10h 30 minutes heure locale (**GMT+1**).

11 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

1 344 358 F CFA pour le Lot 1 ;
1 326 076 F CFA pour le Lot 2 ;
688 983 F CFA pour le Lot 3 ;
762 712 F CFA pour le Lot 4 ;
744 915 F CFA pour le Lot 5 ;
584 746 F CFA pour le Lot 6 ;

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres (sur production de l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME conformément aux dispositions du 2^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin pour être admis à produire la lettre de déclaration de garantie conformément aux dispositions des articles 68 et 92 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin).

12 Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13 Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.


Bernice Grâce A. HODONOU
La Personne responsable des marchés publics

BON A LANCER